

# RÉGIME PARTICULIER

## Le CH Esquirol vous propose d'être accueilli en chambre individuelle en régime particulier.

### Avec le régime particulier, vous bénéficiez :

- D'une ligne téléphonique mise à votre disposition<sup>1</sup>. Elle permettra à vos proches de vous joindre directement 24h/24.
- De l'accès illimité à la wifi (dans les services équipés).
- De la télévision<sup>2</sup>.

**Le supplément induit (45 € ou tarif conventionné avec votre mutuelle) est pris en charge intégralement par votre mutuelle et vous ne ferez pas l'avance des frais.**



**Le service des admissions se tient à votre disposition pour vous renseigner dans les démarches relatives au régime particulier.**

*Vu l'article R. 1112-18, R. 1112-19, R. 1112-22 du code de la santé publique et R. 162-27 du code de la sécurité sociale.*

*1. Dans la limite de 3 €/j. hors numéros spéciaux*

*2. Sauf contre-indication médicale*

Je soussigné(e),

Identité ou étiquette patient **(obligatoire)**

Fait à .....

Le ...../...../.....

Signature :

*Certifie avoir pris connaissance de l'ensemble des informations relatives aux modalités de fonctionnement du régime particulier et accepte de séjourner en chambre individuelle sous ce régime.*

**Document à retourner au service Facturation**